GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0.5 — 1.0 — 1.5 — 2.0 — 2.5 — 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Carte carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Limite des peuplements
Limite des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, prise sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou bassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravion
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite, commerciale
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de protection
Nettoyage pariel (brûlis ou dégât)
Nettoyage total (brûlis)
Plantation en dégagement
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretien conservation
Récolte dans les lisières boisées (écotone libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (laricin)
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à bouleau jaune
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— avec pin rouge
— et/ou rouge (le pin occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec pin rouge
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec pin blanc
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
— Plantation de pin sylvestre

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation d'épinettes européennes)
— (plantation de mélèzes européens)
— (plantation de mélèzes orientaux)

TYPE DE COUVERT	Tendance Feuillu	Tendance Résineux
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1(PG)	F1 P1(PG)
— — — — avec pin blanc	F1 P1	F1 P1(PB)
— — — — avec pin rouge	F1 P1	F1 P1(PR)
— — — — avec épinette	F1 S1	F1 S1 (E)
— — — — avec sapin	F1 S1	F1 S1 (SB)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	B1 S1	B1 S1 (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B1 S1	B1 S1 (E)
— — — — avec pin gris	B1 P1	B1 P1(PG)
— — — — avec pin blanc	B1 P1	B1 P1(PB)
— — — — avec pin rouge	B1 P1	B1 P1(PR)
— — — — avec résineux	B1 R1	B1 R1 (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B1 P1	B1 P1(PB)
— — — — avec pin gris	B1 P1	B1 P1(PG)
— — — — avec résineux	B1 R1	B1 R1 (R)
Peuplier avec sapin	P1 S1	P1 S1 (S)
— — — — avec pin gris	P1 P1	P1 P1(PG)
— — — — avec pin blanc	P1 P1	P1 P1(PB)
— — — — avec pin rouge	P1 P1	P1 P1(PR)
— — — — avec épinette noire ou rouge	P1 S1	P1 S1 (E)
— — — — avec résineux	P1 R1	P1 R1 (R)
Épinette rouge résineux	S1 R1	S1 R1 (R)
Épinette résineux	E1 R1	E1 R1 (R)
— — — — à pin gris	E1 P1	E1 P1(PG)
— — — — à pin rouge	E1 P1	E1 P1(PR)
Mélangés d'feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — — sur station humide	M F1	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— à bouleau jaune
Peuplier
Épinette rouge
Épinettes
— à bouleau blanc
— à bouleau jaune
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Épaisse légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Feu
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRÈS JEUNE	CLASSES
30 (ans)	0-30 ans	30-70 (ans)
50	31-40	71-80
70	41-60	80-90
90	61-80	90-90
120	81-100	90-90
150	101 et +	90-90

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-70 (ans)	30-70 (ans)
30-50	30-50
50-70	30-50
50-90	30-50
50-90	30-50
50-90	70-150

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JU (jeune inégienne) Plus à dominance de feuillus, tolérants, jusqu'à des tiges entre Cat 30 cm.
Pu (mûre inégienne) Plus généralement, jusqu'à des tiges entre 0 et 50 cm.
VU (vieux inégienne) Plus à dominance de feuillus intolérants, généralement des tiges jusqu'à 60 cm.
Autres peuplements, jusqu'à des tiges ayant plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïd
Moyenne	31 à 60 %	n
Forte	61 à 90 %	0
Abrupte	90 % et plus	9
Superficie entourée de pente > 30%		0

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-4m)	2 (4-8m)	3 (8-12m)	4 (12-16m)	5 (16-20m)	6 (+20m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. FOR INTERNATIONAL LTÉE (0220)
SIGNATURE :

CARTO. FORÊT EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. ROCHE & ASS. LTÉE. (PROV. 211)
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 103 C5 40 50 H 3
— H : Hydrographie
— 50 : classe de pente
— 40 : classe d'âge
— C5 : code d'origine
— 103 : certificat
— S : classe de hauteur
— C : classe de densité
— S : sous groupe d'essences
— S : groupement d'essences

A C5 J 48 R 10
— 10 : classe de pente
— R : classe d'âge
— 48 : code d'origine
— J : certificat
— C5 : classe de hauteur
— A : classe de densité
— type de couvert

Carte forestière : Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1983
Année de révision : AVRIL 1989

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 25-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 333 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 211
Municipalité — 90 350*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1548*
Région écologique — 6a 8h*
M.R.C. "240 DOMAINE DU ROY"

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /10/82, 15/1/83
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-3 S.E.	32-H-2 S.O. S.E.	32-H-1 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-A-14 S.E.	32-A-15 S.O. S.E.	32-A-16 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-A-11	32-A-10	32-A-9

32 A/15 S.E.

2

FORÊT PRIVÉE